

Rapport EMPLOI année 2015















Edition 2016

PREAMBULE

Ce rapport sur les données 2015 donne des informations économiques, sociales et formation sur le secteur de l'aérien. Cette nouvelle présentation, plus dynamique, visuelle et synthétique, a été élaborée par les partenaires sociaux pour permettre une meilleure compréhension du champ de l'aérien et lui donner plus de visibilité : c'est ainsi les compagnies aériennes (transport de passagers et de fret) et le travail aérien, les entreprises d'assistance en escale et de maintenance aéronautique et les aéroports qui sont couverts par ces rapports. Un glossaire en dernière partie facilite également la compréhension des éléments fournis.

L'année 2015 a été également riche en travaux paritaires sur le champ de l'emploi-formation, les principaux étant :

- La deuxième année d'un ADEC avec le Ministère de l'Emploi qui a conduit notamment à la production de 5 études métiers/missions (Agent d'Escale Commercial, Système de Gestion de la Sécurité, Agent AFIS, Tutorat, Aviation Générale) et au développement d'outils (catalogues formation, guides pédagogiques RH, fiches pratiques,...), ainsi qu'au financement de plus de 100 000h de formation pour plus de 1 000 bénéficiaires
- Une étude et la définition d'un plan d'action pour l'insertion et l'emploi des travailleurs handicapés
- La finalisation des travaux du Répertoire des métiers qui a conduit à la refonte du site de l'Observatoire des métiers
- Les travaux sur les certifications professionnelles, avec notamment la création de deux CQPI Agent Logistique et CQPI Conseiller Commercial

De plus, l'accueil dans le périmètre de l'aérien d'un nouveau secteur professionnel en pleine expansion, les exploitants de drones civils à usage professionnel donne de nouvelles perspectives aux travaux du secteur pour les années à venir.

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.observatoire-metiers-aerien.fr

SOMMAIRE

1. Données économiques	p.	5
2. Données sociales / emploi	p.	14
3. Données formation	p.	27
4. Méthodologie et Glossaire	p.	35

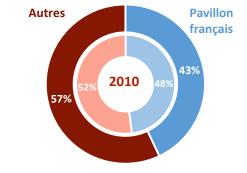
SYNTHÈSE ET CHIFFRES CLÉS

DONNÉES ECONOMIQUES

142 millions de passagers en métropole en 2015

du trafic de passagers se fait entre Paris et la Province, contre 25% en 1980.

du trafic de passagers se concentrait en 2015 sur les aéroports parisiens (37% sur Roissy)



Répartition des vols touchant la France

(au départ ou à destination de la France) **2015**

+ 21%

de croissance du trafic de passagers en métropole par rapport à 2010 + 3,4%

de croissance moyenne annuelle du trafic de passagers **en Europe** depuis 2010, une tendance qui semble durable On constate le recul global du pavillon français (en parts de marché passagers) passant de 48% en 2010 à 43% en 2015. Le recul le plus net s'est opéré sur les vols domestiques, où la part des passagers transportés par le pavillon français est aujourd'hui de 80% (contre 87% en 2010).

DONNÉES SOCIALES CLÉS



570 entreprises
Source DARES au 31 décembre 2013

940 établissements Source DARES au 31 décembre 2013



86 600 salariés

Source DARES au 31 décembre 2013

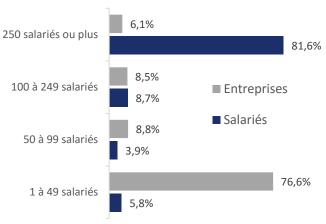


41% de femmes

Source Enquête entreprises 2015

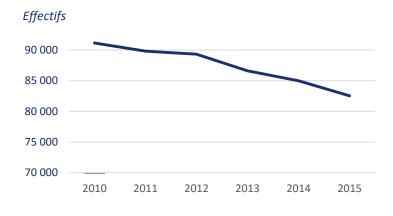
Répartitions par taille d'entreprise

Source DARES au 31 décembre 2013



Branche du Transport Aérien

Source Acoss – corrigé DARES



Les 6% d'entreprises de 250 salariés ou plus concentrent plus de 80% des effectifs. À l'inverse près de 80% des entreprises comptent moins de 50 salariés, mais elles ne regroupent que 6% des effectifs de la Branche. Les effectifs de la Branche sont en baisse de près de 11% sur la période 2010-2015, soit environ -2% par an pour atteindre près de 82 500 salariés en 2015.

SYNTHÈSE ET CHIFFRES CLÉS

Effectifs par code NAF

Source ACOSS corrigé DARES avec le taux de couverture de la CCN par code NAF chiffres au 31/12/2015

51.10Z Transports aériens de passagers	60 164
51.21Z Transports aériens de fret	3 767
52.23Z Services auxiliaires des transports aériens	13 640
Sous-total sur ces 3 codes NAF	77 571
Effectif total secteur	82 537

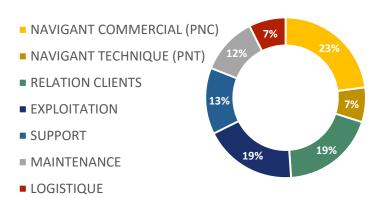
Comprend les entreprises d'assistance en escale et les exploitants aéroportuaires - hors ADP

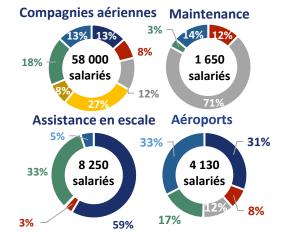
Seulement 49% des effectifs du code NAF 52.23Z sont effectivement couvert par la CCN

Répartition des effectifs par famille et par famille selon l'activité des entreprises

Source enquête entreprises au 31/12/2015

Près de 70% des effectifs sur 3 familles métiers





Près du tiers des salariés exercent à des postes de personnel navigant (23% navigant commercial et 7% technique). Les effectifs se répartissent ensuite pour près de 20% dans la famille « relation clients » puis 20% dans la famille « exploitation ».

Le « support » et la « maintenance » regroupent respectivement 13% et 12% des salariés.

Enfin, les métiers de la « logistique » rassemblent les 7% des effectifs restants.

DONNÉES FORMATION

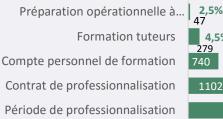
Près de 2 400 salariés formés en alternance (1 280 apprentis et 1 102 contrats de professionnalisation)

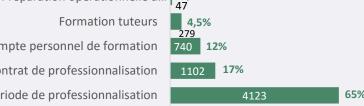
Source Education nationale au 31/12/2015 et OPCALIA 2015

6 300 salariés formés via OPCALIA dans le cadre de la professionnalisation et du CPF et près de 750 000 h de formation financées

Nombre de salariés formés par dispositif

Source Bilan d'activité OPCALIA 2015

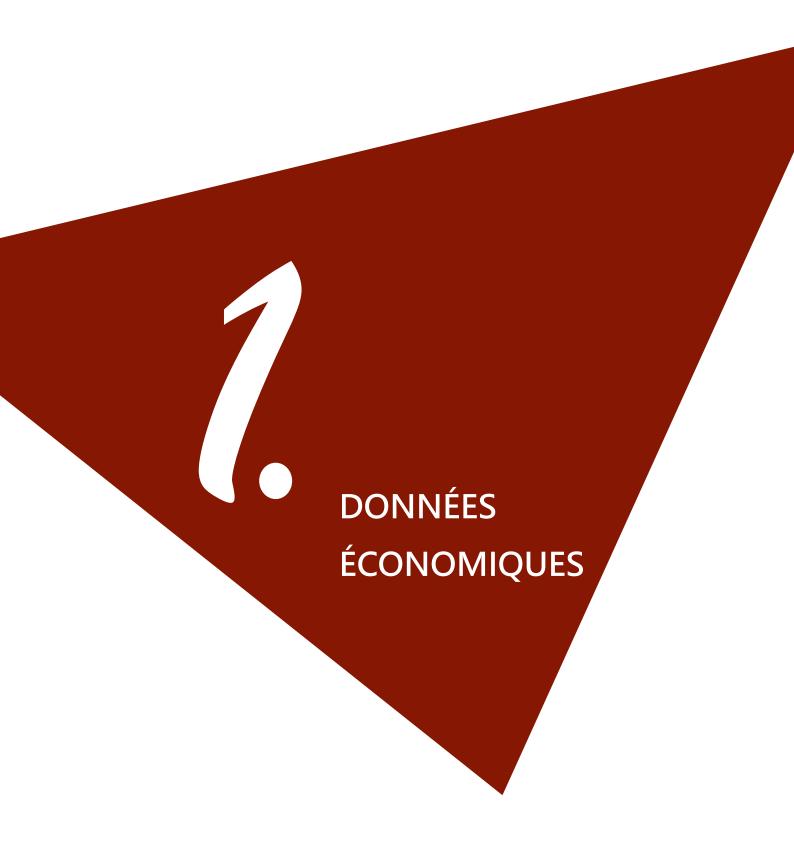




Les formations en période de professionnalisation se concentrent largement sur les risques industriels (50%), mais aussi sur les techniques industrielles (7%) et les métiers du transport aérien (5%).

Les formations en contrat de professionnalisation sont très orientées métiers du transport aérien (plus du tiers des stagiaires) de la manutention, de la logistique et de l'entretien.

Les formations en CPF se distinguent et les stagiaires se forment à près de 60% sur les langues (TOEIC, anglais, espagnol...). Ceci s'explique en partie par le fait que les formations en langues ont été les premières inscrites à l'inventaire en 2015



Trafic de passagers en France

Tout Pavillon

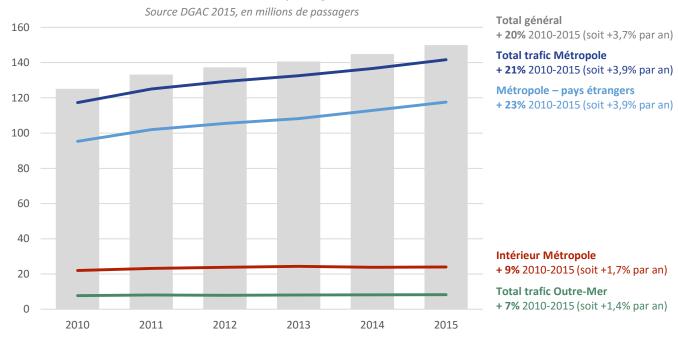
142 millions

de passagers en métropole en 2015

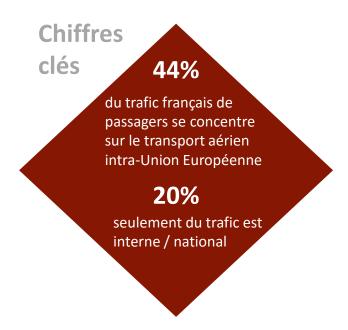
+21%

de croissance du trafic de passagers en métropole par rapport à 2010

Evolution du trafic de passagers

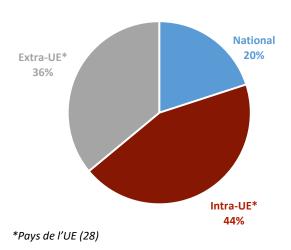


La tendance de fond est à l'augmentation du trafic de passagers en France (+20% entre 2010 et 2015). Elle est corrélée à la croissance du trafic en Métropole (+21% sur la même période, soit une hausse de près de **4% par an**), elle-même principalement soutenue par les vols « métropole – pays étrangers » (+23% entre 2010 et 2015). Ces derniers ont un poids prépondérant en termes de voyageurs et la croissance du trafic passagers associé est 2,5 fois supérieure à celle des vols intérieurs de métropole.



Répartition des passagers du trafic français

Source Eurostat 2016, en 2015 en %



Trafic de passagers en France

Tout Pavillon

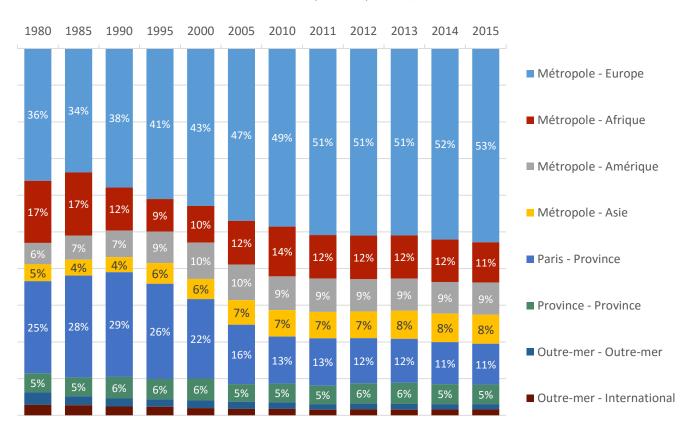
53%

du trafic de passagers en France est réalisé entre la Métropole et l'Europe (UE 28 + Russie + Suisse...) 11%

du trafic de passagers se fait entre Paris et la province contre 25% en 1980

Évolution de la répartition du trafic de passagers France, Outre Mer et International, depuis 1980

Source Comptes Transport 2015, en %



La part du trafic de passagers entre la Métropole et l'Europe ne cesse d'augmenter depuis 1980, en passant de 36% en 1980 à plus de 50% en 2015.

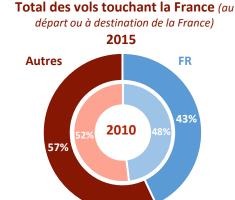
La part du trafic entre les aéroports parisiens et les aéroports en région hors IDF a, à l'inverse, décru progressivement pour chuter de moitié. Il représentait 25% du trafic de passagers en 1980, cette part ne s'élève plus qu'à 11% en 2015.

La part du trafic des autres destinations reste relativement stable depuis les années 1990, à l'exception du trafic « Métropole – Asie » qui a doublé, passant de 4% du trafic global France en 1990 à 8% en 2015.

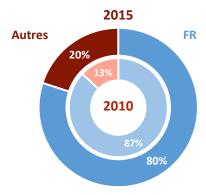
Trafic de passagers

PART DU PAVILLON FRANÇAIS

Source DGAC 2015, en %

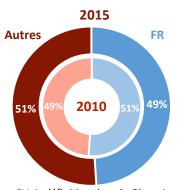






Vols France / Europe 2015 Autres FR 26% 2010 72%

Vols France / international (hors Europe)

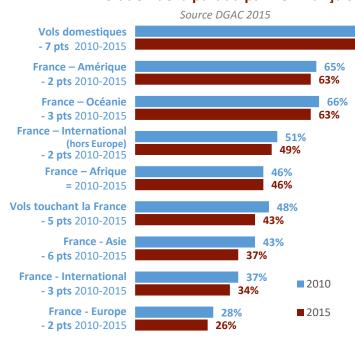


*Voir définition dans le Glossaire p.x

On constate le recul global du pavillon français (en part de marché passagers) passant de 48% en 2010 à 43% en 2015. Le recul le plus net s'est opéré sur les vols domestiques, où la part des passagers transportés par le pavillon français est aujourd'hui de 80% (contre 87% en 2010). La tendance est également vraie (mais moins marquée) sur les vols internationaux (France – Europe comme France – International hors Europe).

87%

Evolution de la part du pavillon français



La part du pavillon français diminue pour toutes les destinations sur la période 2010 - 2015

Les 3 destinations pour lesquelles la part du pavillon français est la plus élevée sont :

Les vols domestiques : 80%

L'Amérique: 63%

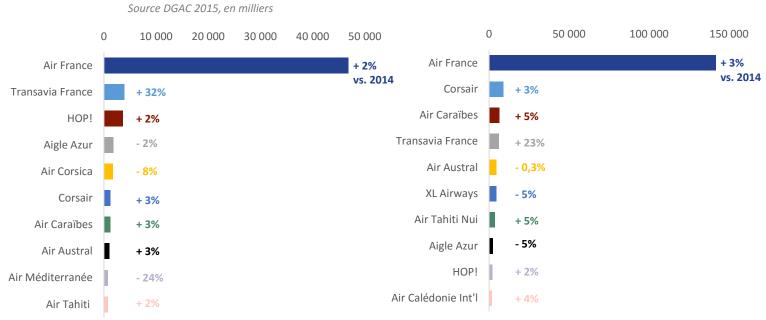
L'Océanie: 63%

Mais le pavillon français perd des parts de marché sur l'ensemble des destinations couvertes depuis 2010 (entre -2pts et -7pts)

Activité des principales compagnies



Passagers-Kilomètres-Transportés (PKT) en 2015 Source DGAC 2015, en millions



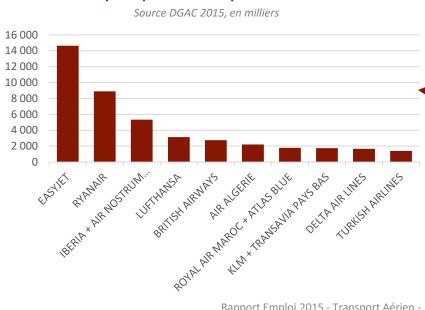
Une hausse globale du trafic de passagers des principales compagnies françaises en 2015

Air France représente plus de 2/3 du trafic de les principales compagnies passagers parmi françaises en 2015. Globalement, le trafic de passagers a augmenté par rapport à 2014, excepté pour Aigle Azur (- 2%) et Air Méditerranée (- 24%). La compagnie Transavia connait la plus forte hausse avec une croissance de 32% par rapport à 2014.

Une hausse globale des PKT sur les principales compagnies françaises en 2015

Air France représente près de 80% des PKT parmi les principales compagnies françaises en 2015. Tout comme le trafic de passagers, les PKT ont globalement augmenté par rapport à 2014, excepté pour Air Austral (- 0,3%), XL Airways (-5%) et Aigle Azur (- 5%). La compagnie Transavia connait la plus forte hausse avec une croissance de 23% par rapport à 2014.

Trafic de passagers des principales compagnies étrangères ayant opéré en Métropole en 2015



Les deux compagnies à bas coûts Easyjet et Ryanair représentent plus de 50% du trafic de passagers des principales compagnies étrangères ayant opéré en Métropole en 2015

Trafic de passagers – Aéroports français

181 millions

de passagers en 2015 dans les aéroports français

Autres aéroports d'Outre-mer

Tout Pavillon

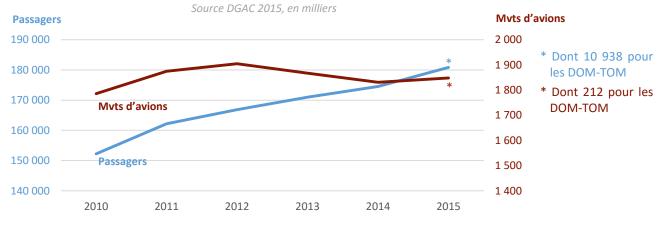
1,8 millions

de mouvements d'avions sur les aéroports français

66 millions

de passagers pour Paris-CDG, 1^{er} aéroport français en termes de fréquentation

Evolution du trafic des aéroports - Métropole et DOM-TOM



Le trafic de passagers des aéroports français (métropole et DOM-TOM) a augmenté de 19% sur la période 2010-2015, soit près de +4% par an en moyenne. Cette croissance s'opérait alors que le trafic aéroport en termes de mouvements d'avions est lui relativement stable (soulignant un « taux de remplissage » en croissance pour ces vols ainsi que l'augmentation de la taille des avions).

On peut noter qu'à lui seul, l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle représente plus du tiers des passagers (avec Paris-Orly on atteint plus de 50% des passagers)

Fréquentation des principaux aéroports en 2015

Source Comptes Transport 2015, Niveaux en milliers de passagers Paris-CDG 65 698 Paris-Orly 29 663 12 013 Nice-Côte d'Azur Lyon-Saint Exupéry 8 635 Marseille-Provence 8 190 **FOCUS** Toulouse-Blagnac 7 650 Bâle-Mulhouse 53% Bordeaux-Mérignac 5 283 Nantes-Atlantique de la fréquentation totale 4 308 Beauvais-Tillé 4 3 2 9 des aéroports français La Réunion-Roland Garros 2 058 (métropole et DOM-TOM) Pointe-à-Pitre - Le Raizet était réalisée en 2015 par Martinique-Aimé Césaire 1 635 les aéroports parisiens Lille-Lesquin (CDG: 37% et Orly: 16%) Montpellier-Méditerranée Ajaccio-Napoléon Bonaparte Bastia-Poretta 1 190 Tahiti-Faaa 1189 Strasbourg-Entzheim 1 181 Biarritz-Bayonne-Anglet 1 040 Autres aéroports de province 8 908

Trafic de passagers – Aéroports français

Tout Pavillon

53%

du trafic de passagers se concentre en 2015 sur les aéroports parisiens (dont 37% pour Roissy)

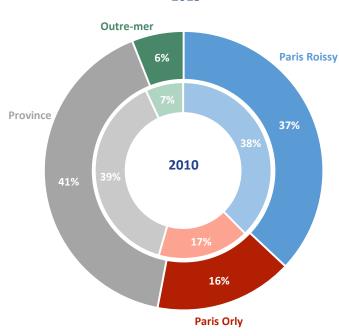
18%

de part de trafic passagers pour l'aéroport de Nice, 1^{er} aéroport en nombre de passagers après les aéroports parisiens en 2015

Répartition des passagers sur les principaux aéroports français

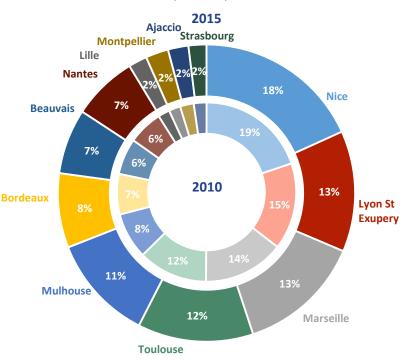
Source Comptes Transport 2015, en %

2015



Répartition des passagers sur les aéroports régionaux (hors IDF)

Source Comptes Transport 2015, en %



Développement des aéroports régionaux sur la période 2010-2015

La part des aéroports parisiens dans le trafic de passagers des principaux aéroports français est stable globalement sur la période 2010-2015 (58% en 2015 contre 59% en 2010)

- Roissy CDG représente à lui seul 37% du trafic de passagers des aéroports français
- Alors qu'Orly en représente 16%

La part des aéroports de Province a augmenté de 4 points sur la même période passant de 34% en 2010 à 38% en 2015, alors que les aéroports d'Outre mer étaient en retrait (7% du trafic en 2010 et 4% en 2015).

5 aéroports régionaux parviennent à capter 71% du trafic hors IDF

Les 10 premiers aéroports en trafic passagers (hors IDF) se partagent 98% du flux. A eux seuls, les 5 premiers en captent déjà près de 70% :

Nice : 18%Lyon : 13%

Marseille: 13%Toulouse: 12%Mulhouse: 11%

Mais on observe une amorce de rééquilibrage. Ainsi la part des 3 plus gros aéroports régionaux a diminué sur la période 2010-2015 (de 48% à 44% du trafic aéroportuaire hors aéroports d'IDF).

Mouvements d'avions – Aéroports français

Tout Pavillon

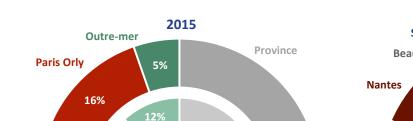
des mouvements d'avions des principaux aéroports français se réalisent en 2015 sur les aéroports parisiens (dont 32% pour Roissy)

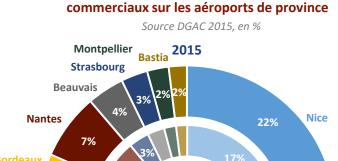
des mouvements d'avions hors IDF se concentraient sur l'aéroport de Nice en 2015

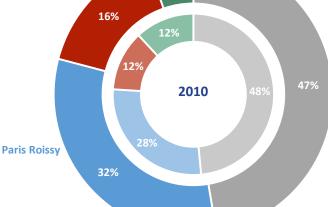
Répartition des mouvements d'avions

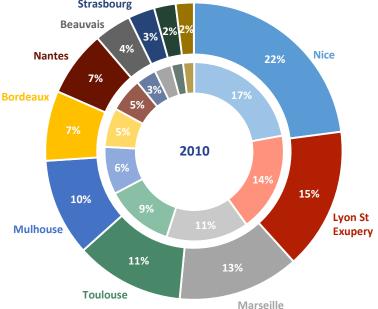
Répartition des mouvements d'avions commerciaux sur les principaux aéroports français

Source DGAC 2015, en%









La part d'activité des aéroports parisiens augmente au niveau national

La part des aéroports parisiens dans la répartition des mouvements commerciaux sur les principaux aéroports français a augmenté de 8 points sur la période 2010-2015 (48% en 2015 vs. 40% en 2010)

- Roissy représente à lui seul le tiers des mouvements d'avions sur les aéroports français...
-et Orly 16% avec notamment le développement des courts et moyens courriers à bas coûts

Les aéroports d'Outre-Mer voient eux leur part divisée par 2 sur la période (5% en 2015 vs. 12% en

La part des aéroports de Province est restée stable sur 2010-2015 (48% en 2010 vs. 47% en 2015).

3 aéroports régionaux concentrent la moitié des mouvements d'avions

Les 10 premiers aéroports en mouvements d'avions (hors IDF) se partagent 96% du flux. A eux seuls, les 3 premiers en captent déjà 55% :

- Nice: 22% du trafic régional hors IDF
- Lyon: 15%
- Marseille: 13%

La part de ces 3 aéroports a augmenté de 8 points sur la période 2010-2015, passant de 42% en 2010 à 50% en 2015.

Trafic de passagers en Europe

918 millions

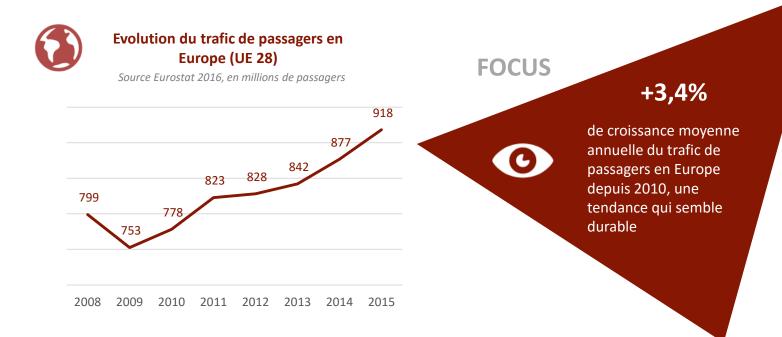
de passagers en 2015

+4,7%

de croissance par rapport à 2014

62,8%

du trafic passagers sur des vols nationaux ou intra-UE



Un trafic de passagers qui continue à croître en Europe

La trafic aérien en Europe représente plus de 900 millions de passagers en 2015.

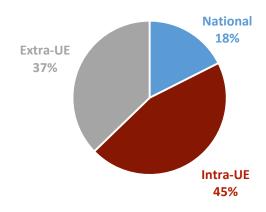
Après une baisse en 2009, ce nombre a augmenté assez régulièrement entre 2010 et 2015 avec une progression globale de 18% sur la période (soit une croissance annuelle lissée de +3,4%).

Le trafic intra-UE représente près de 50% du trafic européen (UE28)

En 2015, sur un total de 918 millions de passagers, le transport aérien intra-UE représentait 45,2% du total de passagers dans l'UE, suivi par le transport extra-UE (37,2%) et le transport national (17,6%)

Répartition des 918 millions de passagers du trafic européen (UE 28)

Source Eurostat 2016, en 2015 en %





Données générales



570 entreprises

Source DARES au 31 décembre 2013

940 établissements

Source DARES au 31 décembre 2013





86 600 salariés

Source DARES au 31 décembre 2013

81 700 ETP (Equivalent Temps Plein)

Source DARES au 31 décembre 2013

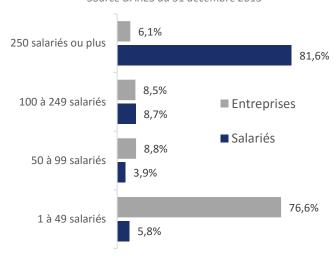


40% de femmes

Source DARES au 31 décembre 2013

Répartition des salariés par taille d'entreprise

Source DARES au 31 décembre 2013



Un nombre restreint de grandes entreprises qui concentrent plus de 80% des effectifs salariés

6% des entreprises sont des entreprises de 250 salariés ou plus et concentrent plus de 80% des effectifs salariés.

A l'inverse, près de 80% des entreprises comptent moins de 50 salariés, mais elles ne regroupent que 6% des effectifs de la Branche.

Un code NAF qui rassemble la majorité des salariés du secteur aérien

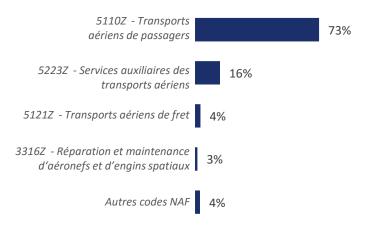
Les salariés se repartissent sur 4 principaux codes Naf :

- 73% des salariés du secteur aérien sont présents dans le code Naf du transport aérien de passagers (5110Z)
- 16% des salariés sont présents dans le code Naf des services auxiliaires des transports aériens (5223Z)
- Le code Naf des transports aériens de fret (5121Z) regroupe enfin 4% des effectifs

3% sont répartis dans des entreprises du code 3316Z correspondant à la réparation et la maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux. Et les 4% restants sont répartis dans d'autres codes Naf.

Répartition des salariés de la Branche par NAF

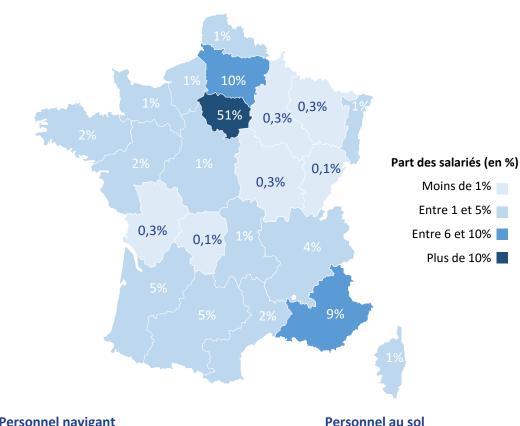
(en % des salariés présents au 31/12/2013) Source DARES



Répartition géographique

Répartition géographique des salariés présents au 31/12/2015

en % selon le lieu d'habitation - Source enquête entreprises 2015



Personnel navigant 2% 1% 7% 45% 1% 0,2% 1% 0,2% 1% 0,2% 1% 0,4% 0,1% 0,02% 1% 0,4% 0,1% 0,02% 1% 3% 5% 1% 9% 0,4% 1%

3 (anciennes) régions concentraient à elles seules en 2015 plus de 2 salariés sur 3 :

- Plus de 50% des salariés sont en IDF
- 10% des salariés sont en Picardie
- 9% en PACA

Les régions restantes concentrent chacune 5% ou moins des effectifs.

Par ailleurs, non représentés sur la carte de France métropolitaine, 3% des effectifs sont situés dans les DOM TOM et 0,2% à l'étranger.

Evolution des effectifs

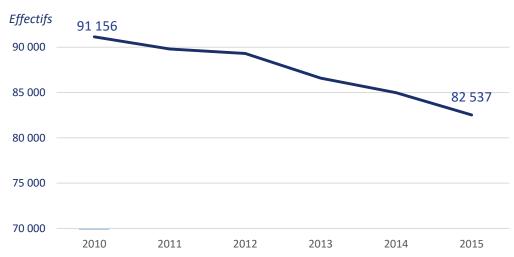
Effectifs par code NAF

Source ACOSS corrigé DARES avec le taux de couverture de la CCN par code NAF, chiffres au 31/12/2015

51.10Z Transports aériens de passagers	60 164	
51.21Z Transports aériens de fret	3 767	
52.23Z Services auxiliaires des transports aériens		Seulement 49% des effectifs du code NAF
Sous-total sur ces 3 codes NAF	77 571	52.23Z sont effectivement couvert par la CCN
Effectif total secteur	82 537	

Branche du Transport Aérien

Source Acoss – corrigé DARES



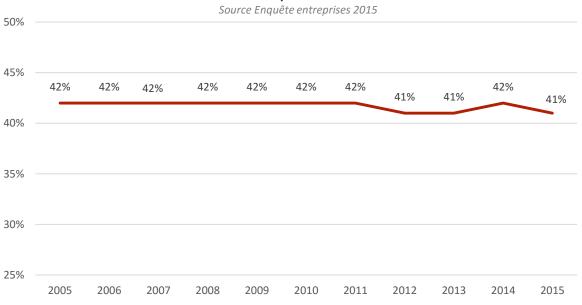


Les effectifs de la Branche sont en baisse de près de 11% sur la période 2010-2015, soit environ -2% par an. Si on observe les évolutions d'effectifs par code NAF, seul le transport aérien de fret, 5% des effectifs, est en croissance sur la période. Toutefois cette hausse ne suffit pas à couvrir la baisse des effectifs des deux autres activités principales de la Branche.

En effet, le transport aérien de passagers, 70% des effectifs de la Branche, et les services auxiliaires des transports aériens ont des trajectoires contrastées. Le 1^{er} est en baisse nette et constante alors que le second a connu une croissance entre 2010 et 2012 avant une légère baisse des effectifs entre 2012 et 2015.

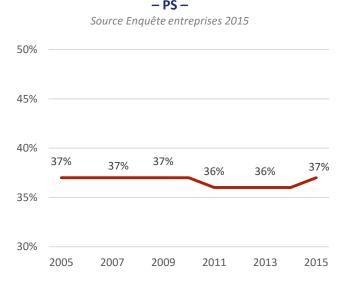
Egalité Femmes-Hommes

Evolution 2005-2015 de la part des effectifs féminins dans le transport aérien

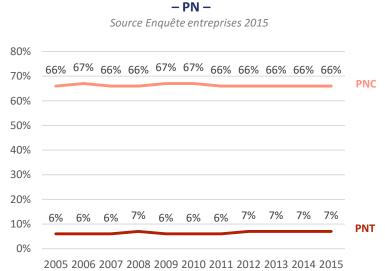


On note une certaine stabilité depuis 2005 dans la part de femmes dans l'effectif total de la branche. Depuis dix ans, cette part stagne effectivement entre 41% et 42% des effectifs.

Evolution 2005-2015 de la part des effectifs féminins



Evolution 2005-2015 de la part des effectifs féminins

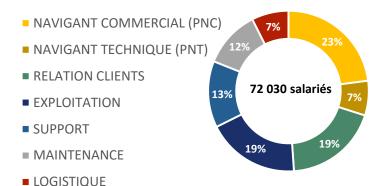


La répartition PN / PS reste très stable sur la période 2005-2015. A quelques nuances près, on retrouve globalement 37% de femmes au sein du PS et 52% de femmes pour le PN.

Répartition par famille

Répartition des effectifs par famille

Source enquête entreprises au 31/12/2015



Près de 70% des effectifs se répartissent sur 3 familles

Près du tiers des salariés sont sur des postes en personnel navigant (23% navigant commercial et 7% technique). Les effectifs se répartissent ensuite pour près de 20% dans la famille relation clients puis 20% dans la famille exploitation.

Les familles support et maintenance regroupent chacune 13% et 12% des salariés.

Enfin, la famille logistique rassemble les 7% des effectifs restants.

Répartition des effectifs par famille selon l'activité des entreprises

Source enquête entreprises au 31/12/2015

Assistance en escale 5% 8 250 salariés 59%



Compagnies aériennes





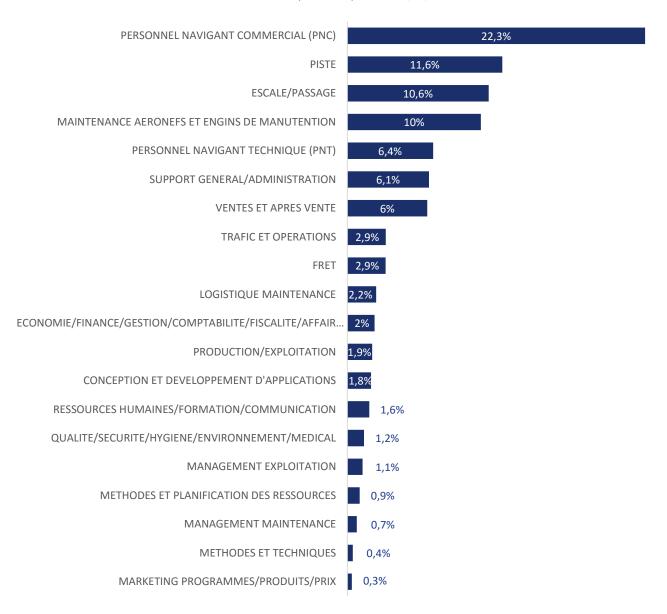
Les effectifs de la famille exploitation sont principalement représentés dans les entreprises d'assistance en escale (à près de 60%), puis dans les aéroports (un tiers) et enfin au sein des compagnies aériennes (plus de 10%). Le personnel en relation clients se situe principalement dans les entreprises d'assistance en escale et les compagnies aériennes (respectivement 1/3 et 18% des effectifs).

De manière assez logique, les personnels navigants se retrouvent au sein des compagnies aériennes et représentent plus du tiers des effectifs de cette activité (27% pour le PNC et 8% pour le PNT). Il en va de même pour la famille maintenance qui représente plus de 70% des effectifs des entreprises de maintenance.

Répartition par domaine métier

Répartition des effectifs par domaine métier

Source enquête entreprises au 31/12/2015



Plus de la moitié des effectifs se répartissent dans 4 domaines métiers

- Pas loin d'1/4 des effectifs sont personnel navigant commercial
- Viennent ensuite les domaines métiers piste, escale/passage et maintenance aéronefs et engins de manutention concentrant respectivement 12%, 11% et 10% des effectifs.

Le personnel navigant technique rassemble quant à lui plus de 6% des effectifs.

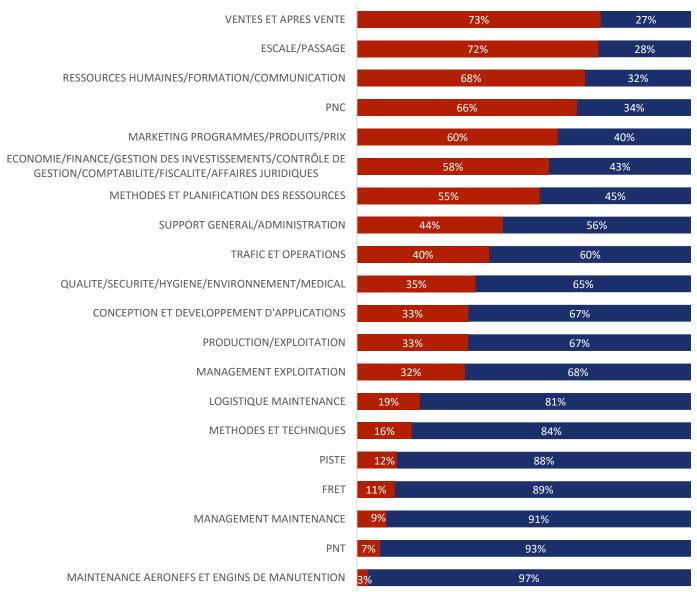
Répartition des effectifs par domaine métier

Répartition femmes / hommes par domaine métier

Source Enquête entreprises 2015







La part des femmes dans les effectifs est supérieure à celle des hommes dans seulement 7 domaines métiers: la vente (73%), l'escale/passage (72%), les ressources humaines (68%), le personnel navigant commercial (66%), le marketing (60%) et la finance (58%). Ce sont donc plutôt des fonctions de services.

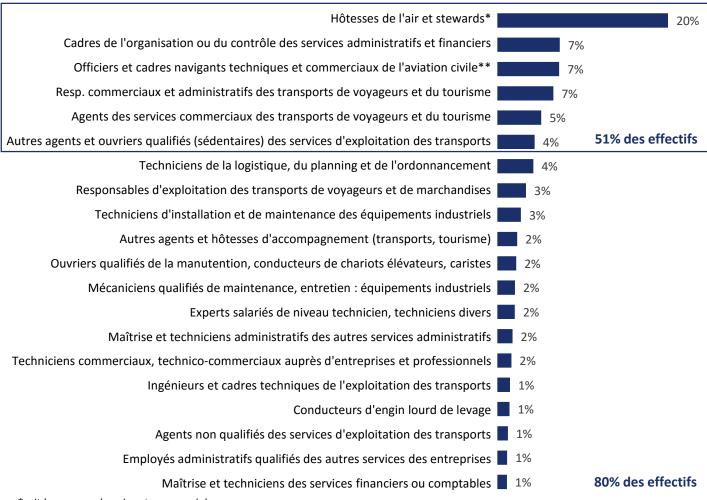
Au contraire, les hommes sont largement plus présents dans des fonctions à forte dimension technique, physique ou encore de management : piste à 88%, fret à 89%, management maintenance à 91%, navigation technique à 93% et maintenance et manutention à 97%.

En ce qui concerne le personnel navigant uniquement, le Personnel Navigant Technique est à 93% masculin alors que le Personnel Navigant Commercial est aux 2 tiers féminin.

Métiers du transport aérien

Répartition des effectifs dans les 20 métiers (PCS) les plus représentés dans le Transport Aérien en 2015

Source INSEE DADS au 1/12ème sur la CCN 00275



^{*}soit le personnel navigant commercial

La répartition des effectifs par métier reflète bien la répartition par filière. On retrouve près du tiers des salariés en personnel navigant (dont 20% « hôtesses de l'air et stewards »).

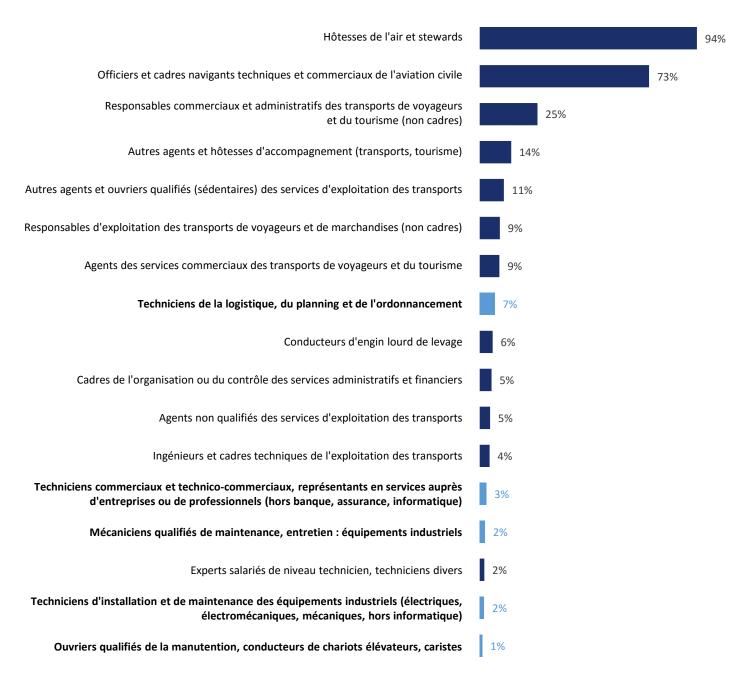
Il est à noter que les 20 métiers les plus représentés regroupent 80% des salariés et les 6 premiers 51%.

^{**} soit le personnel navigant technique

Métiers du transport aérien

Part du transport aérien dans les emplois pour les 20 métiers les plus représentés dans le secteur en 2015

Source INSEE DADS au 1/12ème sur la CCN 00275



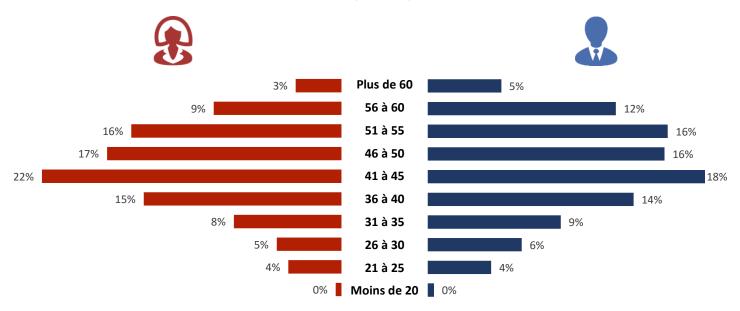
Pour des métiers spécifiques du transport aérien tels que les « hôtesses de l'air et stewards » ou encore les « officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile » (soit le personnel navigant commercial et le personnel navigant technique), le secteur représente le principal employeur en France. Ainsi, ces profils sont quasiment exclusivement recrutés par les entreprises du transport aérien, donc il n'existe pas ou peu de concurrence d'autres Branches.

Le secteur a également des besoins pour des métiers très variés dont certains, tels que les mécaniciens, les fonctions logistiques et supply chain ainsi que les fonctions liées à l'exploitation des données (commerciales et techniques), ne représentent pas une part importante du secteur.

Pyramide des âges

Pyramide des âges des salariés transport aérien selon le sexe

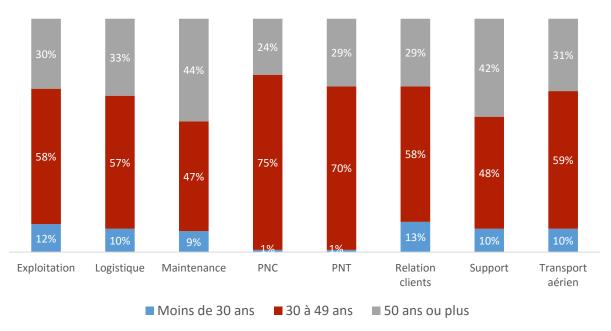
Source Enquête entreprises 2015



Globalement, un peu moins d'un tiers de la population a plus de 50 ans. La répartition des âges entre les femmes et les hommes est relativement homogène : les femmes sont un peu plus jeunes (69% d'entre elles ont moins de 50 ans) que les hommes (64% des hommes ont moins de 50 ans).

Répartition des effectifs par tranche d'âge dans chaque filière en 2015

Source Enquête entreprises 2015



Globalement, la part des 50 ans ou plus représente ¼ ou plus dans toutes les filières. Les filières Maintenance et Support comptent plus de 40% de salariés de 50 ans ou plus.

Travailleurs handicapés (TH)

Périmètre des entreprises adhérentes à Opcalia et assujetties à l'OETH*

3,88%

d'OETH* dans le transport aérien Source traitement Agefiph





2 952

TH dans le transport aérien dont :



dans les compagnies aériennes

chez les gestionnaires d'aéroports



263 Établissements assujettis à l'OETH*

dont 108 dans le transport aérien et 70 dans les services auxiliaires des transports aériens

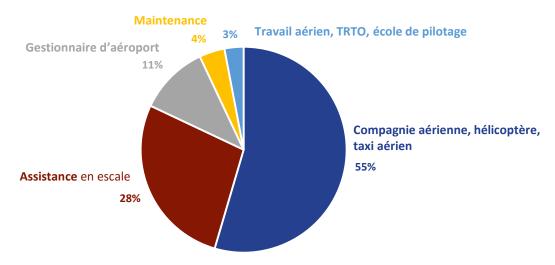
Source traitement Agefiph

Le taux d'OETH* est passé de 2,9% en 2012 à 3,88% en 2015. Les effectifs TH ont eux aussi augmenté, de 36% sur la même période.

37 établissements supplémentaires ont été assujettis à l'OETH entre 2012 et 2015.

Répartition des entreprises (20 salariés et plus) assujetties par domaine en 2015 (%)

Source Traitement Agefiph



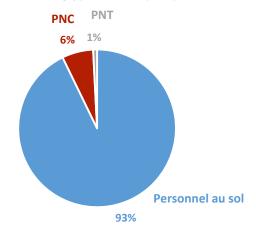
Plus de la moitié des entreprises de 20 salariés et plus sont dans les compagnies aériennes, hélicoptères, taxis aérien ou l'aviation d'affaires. Près d'1/3 sont dans l'assistance en escale et viennent ensuite les gestionnaires d'aéroport (11%), la maintenance (4%) et le travail aérien, TRTO et école de pilotage (3%).

Travailleurs handicapés (TH)

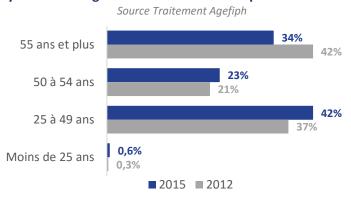
Répartition des effectifs TH par filière en 2015 (en %)

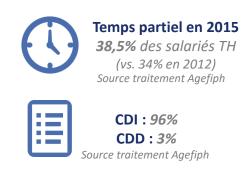
Source Traitement Agefiph – sur les 3 principaux NAF de l'aérien*





Pyramide des âges des effectifs TH sur la période 2012-2015





93% des effectifs TH sur les 3 principaux codes NAF sont des personnels au sol.

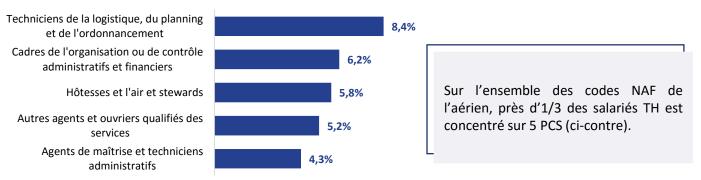
Des salariés TH maintenus dans l'emploi, avec une ancienneté toujours forte...

- Près de 80% ont au moins 10 ans d'ancienneté en 2015
- 57% ont 50 ans ou plus
- 96% de CDI

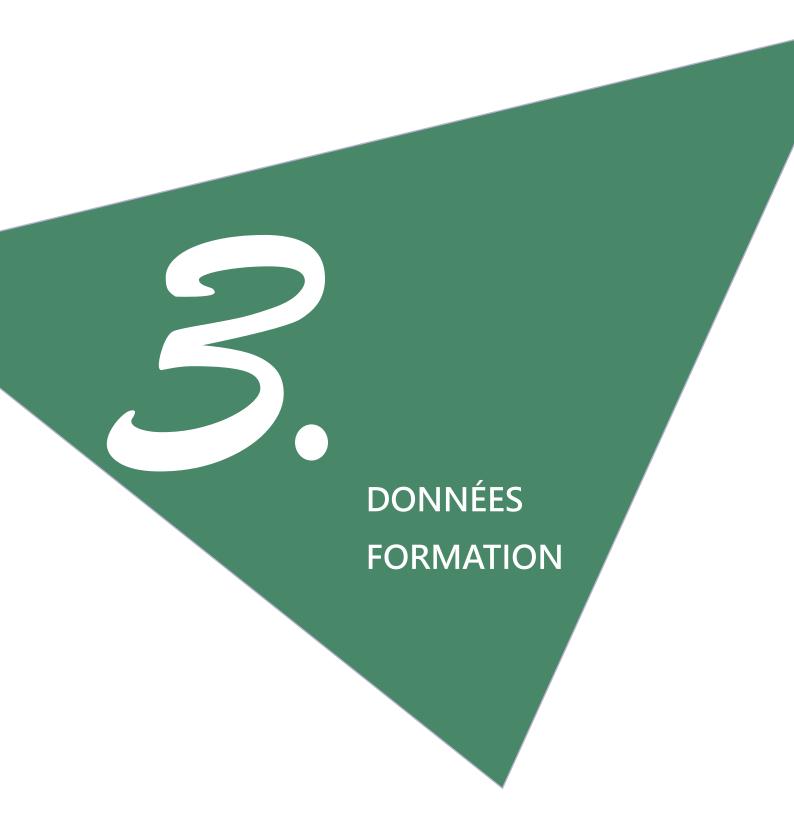
En revanche, le taux de temps partiel progresse et passe de 34% en 2012 à près de 39% en 2015 (une augmentation de 5%, soit plus d'1% par an).

Principales Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) des salariés TH en 2015

Source Traitement Agefiph



^{*51.10}Z : transport aérien de passagers – 51.21Z : Transport aérien de marchandises – 52.23Z : Services auxiliaires des transports aériens



Formation initiale en 2015

1 280 apprentis

Source Education nationale au 31/12/2015





40%

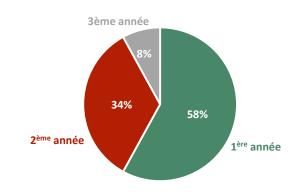
60%

On constate que les contrats d'apprentissage concernent plus fréquemment des hommes (60%) que les femmes (40%). Toutefois ces taux correspondent également à la représentativité par sexe au sein des effectifs.

Plus de la moitié des effectifs sont en première année d'apprentissage, puis le taux diminue en seconde année et 3ème année (départs en cours de cursus, formations courtes plus nombreuses...).

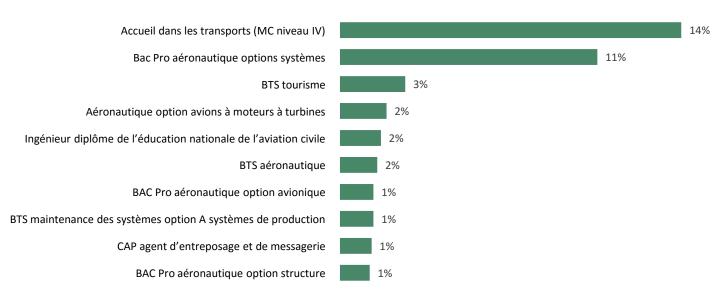
Répartition des contrats d'apprentissage par année dans la formation en 2015

Source Education Nationale, au 31/12/2015 — sur les 3 codes NAF de l'aérien (5110Z, 5121Z, 5223Z)



Les principaux diplômes préparés en apprentissage en 2015

Source Education Nationale, au 31/12/2015 - sur les 3 codes NAF de l'aérien (5110Z, 5121Z, 5223Z)



Deux diplômes s'affirment principalement en apprentissage dans le transport aérien

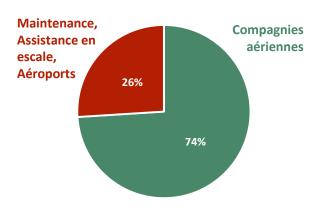
En 2015, parmi les personnes en apprentissage, 14% préparent le diplôme d'accueil dans les transports (MC Niveau IV) et 11% le bac professionnel aéronautique option système. Ce sont les diplômes les plus représentés dans la Branche, viennent ensuite les BTS tourisme, etc.

Formation initiale en 2015

Répartition des contrats d'apprentissage par secteur d'activité au 31/12 2015

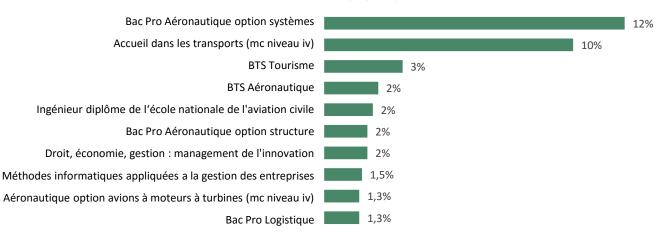
Source Education Nationale

Les apprentis sont aux ¾ au sein des compagnies aériennes et le ¼ restant dans les autres secteurs d'activité (entreprises de maintenance, d'assistance en escale et aéroports).



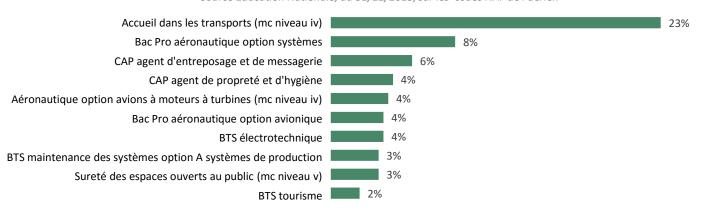
Les principaux diplômes préparés en apprentissage pour les compagnies aériennes en 2015

Source Education Nationale, au 31/12/2015, sur les codes NAF de l'aérien



Les principaux diplômes préparés en apprentissage pour les autres secteurs d'activité en 2015

Source Education Nationale, au 31/12/2015, sur les codes NAF de l'aérien

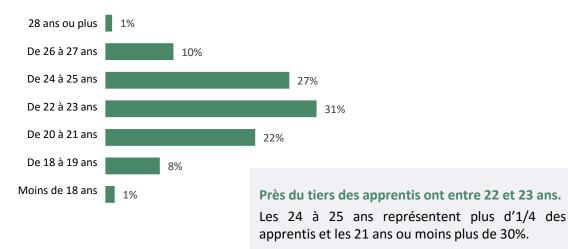


- Les apprentis des compagnies aériennes préparent principalement un Bac Pro Aéronautique option systèmes et une MC sur l'accueil dans les transports (12% et 10% des effectifs).
- Les apprentis des entreprises d'assistance en escale, de maintenance et les aéroports préparent d'abord une MC sur l'accueil dans les transports (23%) puis un Bac Pro aéronautique option systèmes (8%).

Formation initiale en 2015

Répartition des apprentis par tranche d'âges en 2015

Source Education Nationale, au 31/12/2015 - sur les 3 codes NAF de l'aérien (5110Z, 5121Z, 5223Z)



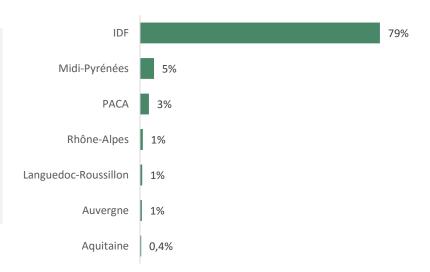
Près de 40% des apprentis ont 24 ans ou plus.

Répartition des entreprises ayant recours à l'apprentissage selon la localisation

Source Education Nationale, au 31/12/2015 - sur les 3 codes NAF de l'aérien (5110Z, 5121Z, 5223Z)

En 2015, 90% des apprentis se répartissent dans des entreprises situées dans 7 régions.

La région Ile-de-France concentre près de 80% des entreprises ayant recours à l'apprentissage. Viennent ensuite les régions Midi-Pyrénées et PACA (5% et 3%)



Formation initiale en 2015

Il faudra prendre en compte près de **2 500 départs en retraite** chaque année pendant les 5 prochaines années.

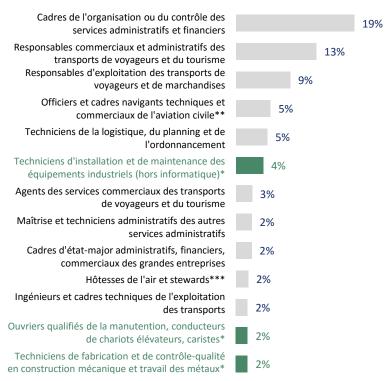
Dans la pyramide des métiers des 55 ans et plus, on peut noter que 3 métiers sont principalement concernés par le recrutement d'apprentis en formation aéronautique / mécanique :

- les techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels représentant 4% des 55 ans ou plus, soit environ 500 départs
- les ouvriers qualifiés de la manutention représentant 2% soit environ 250 départs
- les techniciens de fabrication et de contrôlequalité en construction mécanique représentant 2% également, soit 250 départs

Ils représentent à eux seuls 1 000 départs en retraite sur la période 2016-2020, soit 200 personnes par an.

Métiers les plus représentés chez les plus de 55 ans

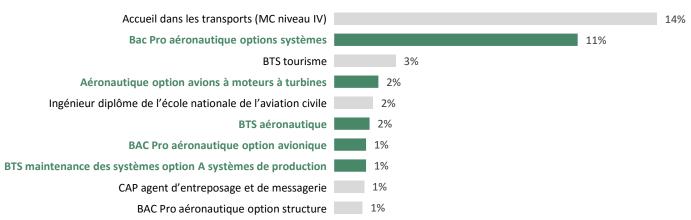




stmétiers concernés par le recrutement d'apprentis en formation aéronautique / mécanique

Les principales sources de recrutement en apprentissage en 2015

Source Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, au 31/12/2015 - sur les 3 codes NAF de l'aérien (5110Z, 5121Z, 5223Z) -



Le 2ème diplôme le plus préparé en apprentissage, le Bac Pro aéronautique, forme 140 personnes par an. 4 autres diplômes pourraient correspondre aux 3 métiers précités : Aéronautique option avions à moteurs à turbines, BTS aéronautique, Bac pro aéronautique et BTS maintenance. Ils forment 50 apprentis par an.

Au total, ces 5 filières représentent un potentiel de recrutement de 200 apprentis par an qui correspond à l'évaluation du besoin dans les années futures sur les 3 métiers identifiés (techniciens, ouvriers qualifiés) liés à la maintenance et à la construction mécanique.

Quantitativement, les formations semblent donc bien dimensionnées (si des recrutements en création de poste – et non en remplacement – ne sont pas anticipés au sein des entreprises du Transport Aérien).

^{**}soit le personnel navigant technique (PNT)

^{***}soit le personnel navigant commercial (PNC)

Formation continue en 2015

Nombre de salariés formés par dispositif

Source Bilan d'activité OPCALIA 2015



Dans le cadre de la professionnalisation et du CPF, la formation continue a permis de former près de 6 300 salariés via OPCALIA. La formation professionnelle est également gérée directement dans l'entreprise via le plan de formation (qui peut aussi être confié à OPCALIA). A noter sur l'ensemble des dispositifs une hausse du nombre de formés dans les entreprises de moins de 10 salariés (+ 5,6%).

Profils des personnes formées et des entreprises formatrices par dispositif

Source Bilan d'activité OPCALIA 2015

	Contrats de professionnalisation (CP)	Période de professionnalisation (PP)	Compte personnel de formation (CPF)
\mathcal{I}	64% de salariés entre 16 et 25 ans 32% de salariés entre 26 et 44 ans	55% de salariés entre 26 et 44 ans 43% de salariés de plus de 44 ans	62% de salariés entre 26 et 44 ans 37,5% de salariés de plus de 44 ans
	59% de femmes	69% d'hommes	50,5% d'hommes
	Une durée moyenne du CP de 309h	Une durée moyenne de la PP de 77 heures	Une durée moyenne du CPF de 100 heures
	49% des entreprises sont en Îlede-France, 12,5% en région PACA et 11% en région Rhône-Alpes.	80% des entreprises sont en Île-de- France, 12% en Midi-Pyrénées	74% des entreprises sont en Île-de- France
	43% d'entreprises de 50 à 299 salariés et 32% d'entreprises de + de 299 salariés	16% d'entreprises de 50 à 299 salariés 79% d'entreprises de + de 299 salariés	28% d'entreprises de 50 à 299 salariés et 65,5% d'entreprises de + de 299 salariés
	74% dans les entreprises d'assistance en escale 15% dans les compagnies aériennes 7% dans les aéroports 4% autres secteurs d'activités (maintenance, travail aérien, hélicoptère)	77% dans les compagnies aériennes 15% dans les entreprises d'assistance en escale 3% dans les entreprises de maintenance 5% autres secteurs d'activités (hélicoptères, aéroports, travail aérien)	59% des CPF se font sur le temps de travail
	76% des CP visent une qualification de la Convention Collective.19% visent un diplôme d'Etat ou un titre professionnel.5% visent un CQP.	 75% des PP visent une certification de la liste de Transport Aérien. 24% visent une qualification de la Convention Collective. 1% visent un diplôme d'Etat, titre professionnel ou un CQP. 	69% visent une certification de la liste du Transport Aérien. 18% visent un accompagnement VAE ou le socle de compétences. 13% visent un diplôme d'Etat ou un titre professionnel.

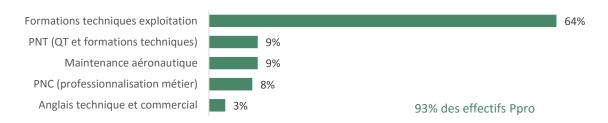
Formation continue – Par enveloppe

Les 5 thèmes de formation principaux par enveloppe

Données formation OPCALIA 2015

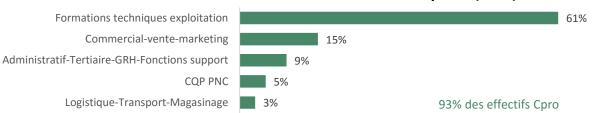
PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION

Durée moyenne (77h)



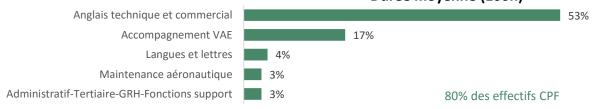
CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

Durée moyenne (309h)



COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

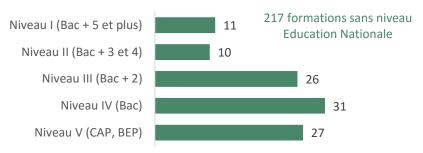
Durée moyenne (100h)



Offre CPF en 2015

322 formations certifiantes ventilées par niveau visé

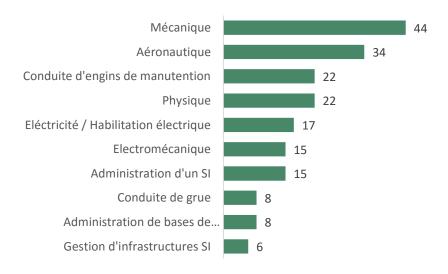
Source MonCompteFormation, liste de branche



Les formations proposées au titre du CPF dans le secteur du transport aérien et visant un niveau Education Nationale de formation le sont principalement de CAP-BEP à Bac +2 (84 formations). Seules 21 formations préparent à des diplômes de niveau Bac + 3 et plus. La majorité des formations (217) ne prépare pas à un niveau Education Nationale. Ces formations certifiantes ou habilitations correspondent à des compétences transversales exercées en situation professionnelle (obligations réglementaires, normes du marché, utilité économique ou sociale).

10 thématiques de formation les plus présentes dans l'offre CPF du Transport Aérien

Source MonCompteFormation, liste de branche / analyse sémantique emploi-formation.fr



Parmi les 10 thématiques de formations les plus présentes dans l'offre CPF du Transport Aérien, les formations en mécanique prédominent

Ces formations certifiantes visent le plus souvent la mécanique (44 formations, soit 10,5% des formations) et le secteur aéronautique au sens large (34 formations, soit 13,5% des formations).

D'autres formations telles que la conduite d'engins de manutention, les habilitations électriques, l'électromécanique ou encore l'administration d'un SI sont également très présentes.

METHODOLOGIE ET GLOSSAIRE

ANNEXES

Sources et méthodologie

Données économiques

SOURCE	UTILISATION
DGAC 2015	 Evolution du trafic de passagers Trafic de passagers des principales compagnies aériennes françaises et étrangères opérant en Métropole Part du pavillon français et évolution
Eurostat 2015	 Répartition de passagers dans le trafic français
Comptes transport 2015	 Évolution de la répartition du trafic de passagers France, Outre Mer et International, depuis 1980 Fréquentation des principales lignes intérieures métropolitaines en 2014 Fréquentation des principaux aéroports français Répartition des passagers sur les aéroports français et régionaux

Données sociales

Liste des principaux codes NAF correspondant aux activités de la Branche

Codes NAF	Taux de couverture*	Effectifs
51.10Z Transports aériens de passagers	97%	60 164
51.21Z Transports aériens de fret	99%	3 767
52.23Z Services auxiliaires des transports aériens	49%	13 640
Sous-total sur ces 3 codes NAF		77 571
Effectif total Branche 2015		82 537

^{*}Part des effectifs NAF couverts par la CCN

SOURCE	UTILISATION
DARES au 31/12/2013	 Dénombrement des effectifs salariés, entreprises et établissements – Portrait statistique de Branche (IDCC 275)
ACOSS	Evolution des effectifs: les données DARES s'arrêtant au 31/12/2013, une analyse a été réalisée à l'aide des données ACOSS au 31/12/2015 pour faire des projections Branche pour 2014 et 2015. Le % de couverture de la CCN 3177 (IDCC 275) a été appliqué par code NAF ainsi que le coefficient de correction pour atteindre le total source DARES de 2013.
INSEE	 Répartition des effectifs par métier : analyses issues de la DADS au 1/12^e (échantillonnage sur 1/12^e de la population) sur la CCN 3177 – Données au 31/12/2013
Enquête entreprises de la Branche	 Répartition des effectifs par activité / famille / lieu d'habitation / pyramide des âges : reprise des données collectés lors de l'enquête en 2015

Données formation

SOURCE	UTILISATION
Education Nationale	 Analyse de la formation initiale (apprentissage)
OPCALIA	 Analyse de la formation continue à partir des données formation Opcalia

ANNEXES

Glossaire

Terme employé	Description
ADEC	Accord de Développement Emploi et Compétences
CQPI	Certificat de Qualification Professionnel Interbranche
Fret	Transport de biens et de marchandises
Pavillon français	Ensemble des transporteurs de nationalité française, aussi appelés exploitants ou encore compagnies aériennes dans d'autres sources publiques
ЕТР	Equivalent Temps Plein. 1 salarié à temps plein présent toute l'année correspond à 1 ETP, 2 salariés à mi-temps sont également comptabilisées comme 1 ETP
PN	Personnel Navigant
Personnel Navigant Commercial (PNC)	Les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) définies par l'INSEE considérées dans ce document comme PNC sont les « hôtesses de l'air et stewards », les « officiers et cadres navigants commerciaux de l'aviation civile » et les « autres agents et hôtesses d'accompagnement »
Personnel Navigant Technique (PNT)	La PCS définie par l'INSEE et considérée comme PNT dans le présent document est la suivante : « officiers et cadres navigants techniques de l'aviation civile »
PS	Personnel au sol
Alternance	L'alternance au sens large désigne un système de formation qui consiste à alterner des périodes d'enseignement théorique dans un établissement de formation et des périodes de mise en pratique en entreprise. Deux types de contrats de travail sont possibles pour une période d'alternance : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation
Compte Personnel de Formation (CPF)	Le CPF est un droit personnel à la formation (il remplace le Droit Individuel à la Formation – DIF depuis le 1 ^{er} janvier 2015). Il permet à son titulaire, salarié ou demandeur d'emploi, de suivre une action de formation (à son initiative) et accompagne celui-ci tout au long de sa carrière professionnelle
Contrat d'apprentissage – formation initiale	Le contrat d'apprentissage vise avant tout l'acquisition d'un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (CAP, Bac Pro, BTS, DUT, licence pro, master pro). Il fait partie de la formation initiale. Le jeune a le statut d'apprenti. Il alterne des périodes d'enseignement théorique avec des périodes de mise en pratique dans une entreprise dont il est salarié. Le contrat d'apprentissage est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans et s'effectue la plupart du temps dans la continuité d'une scolarité
Contrat de professionnalisation (CP) – formation continue	Le contrat de professionnalisation vise avant tout l'emploi ou le retour à l'emploi. Il relève de la formation professionnelle continue. Le jeune a le statut de salarié en formation. Le contrat prévoit une action de professionnalisation : le jeune doit suivre une formation qualifiante en rapport avec le poste qu'il occupe au sein de l'entreprise. Le contrat de professionnalisation est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus. Il s'adresse en priorité aux jeunes sortis du système éducatif sans qualification et à ceux qui veulent compléter leur formation initiale pour faciliter leur insertion professionnelle
Période de professionnalisation (PP) – formation continue	La période de professionnalisation a pour objet de favoriser le maintien dans l'emploi de certains salariés, via une formation en alternance qualifiante. Financée sur les fonds de la professionnalisation, cette formation peut se dérouler pendant ou en dehors du temps de travail

ANNEXES

NOTES

•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••

CONTACTS

Myriam ALCANDRE

Responsable emploi formation malcandre@fnam.fr

Marlène PROST

Assistante communication mprost@fnam.fr

conception et réalisation : kyu / www.kyu.fr















Les rapports de l'aérien – Édition 2016